

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.08.2022

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2022

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** EAU DE JAVEL NATURE**UFI:** YU61-K3AA-400U-N688**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:****Emploi de la substance / de la préparation:**

Désinfectant. Nettoyant. Agent de blanchiment. Désodorisant

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

Soap &amp; Allied Industries Ltd

Old Moka Road, Bell Village | Port Louis | Mauritius

Tel: + (230) 208 1000 Fax: + (230) 211 9176

Email: Preetam.Appadu@soapandallied.com

Website: www.soapandallied.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence** France - INRS / ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59 (24h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Corr. 1B H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

**Pictogrammes de danger:**

GHS05 GHS09

**Mention d'avertissement:** Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

hypochlorite de sodium, solution

**Mentions de danger:**

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence:**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.08.2022

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2022

**Nom du produit:** EAU DE JAVEL NATURE

P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Indications complémentaires:**

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

**2.3 Autres dangers****Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****Description:** Mélange composé des substances indiquées ci-après.**Composants dangereux:**

CAS: 7681-52-9	hypochlorite de sodium, solution	≥2,5-<5%
EINECS: 231-668-3	Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Acute 1, H400;	
Numéro index: 017-011-00-1	Aquatic Chronic 1, H410; STOT SE 3, H335, EUH031	
	Limite de concentration spécifique: EUH031: C ≥ 5 %	

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des mesures de premiers secours****Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.**Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.**Après contact avec la peau:**

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

**Après ingestion:**

Consulter immédiatement un médecin.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Possibilité d'irritation des yeux et des muqueuses en l'absence de rinçage immédiat.

En cas de mélange avec les acides ou l'ammoniaque, risque de gêne respiratoire par inhalation.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter les symptômes

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:** Eau pulvérisée

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.08.2022

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2022

**Nom du produit:** EAU DE JAVEL NATURE

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

## 5.3 Conseils aux pompiers

### Équipement spécial de sécurité:

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression approuvé par le NIOSH/MSHA et un équipement de protection complet.

Porter un appareil de protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser un neutralisant.

Assurer une aération suffisante.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Ne pas transvaser dans un manipulation sans emballage alimentaire. Utiliser le mélange dilué seul dans l'eau froide. Ne danger pas mélanger avec d'autres produits en particuliers acides (ex : détartrants).

Remarque : le produit pur peut endommager les vêtements.

**Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Conserver dans un endroit frais et sec, dans des récipients hermétiquement fermés.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

**Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

**Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.08.2022

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2022

**Nom du produit:** EAU DE JAVEL NATURE

DNEL		
<b>7681-52-9 hypochlorite de sodium, solution</b>		
Dermique	DNEL - Long-term exposure - systemic effects	0,26 mg/kg bw/day (General Population)
Inhalatoire	DNEL - Long-term exposure - systemic effects	1,55 mg/m <sup>3</sup> (General Population) 1,55 mg/m <sup>3</sup> (workers)
	DNEL - Short-term exposure - systemic effects	3,1 mg/m <sup>3</sup> (General Population) 3,1 mg/m <sup>3</sup> (workers)
PNEC		
<b>7681-52-9 hypochlorite de sodium, solution</b>		
PNEC STP	0,03 mg/L (Sewage Treatment Plant (STP))	
PNEC	0,21 µg/L (Water (Freshwater))	
	0,26 µg/L (Water (Intermittent Releases))	
	0,042 µg/L (Water (Marine Water))	

### Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

#### Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

**Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.08.2022

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2022

**Nom du produit:** EAU DE JAVEL NATURE**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

## Indications générales

État physique	Liquide
Couleur:	Jaune translucide.
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	0 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.
Inflammabilité	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Point d'éclair	Non déterminé.
Température d'inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH à 20 °C	>11,5
Viscosité:	
Viscosité cinématique	Non déterminé.
Dynamique à 20 °C:	0,952 mPas
Solubilité	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	0,98455-1,02717 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.

**9.2 Autres informations**

Aspect:	
Forme:	Liquide.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif. Non déterminé.
Eau:	97-98 %
Teneur en substances solides:	0,0 %
Masse moléculaire	18,02 g/mol
Point/l'intervalle de ramollissement	
Propriétés comburantes	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.

**Informations concernant les classes de danger physique**

Substances et mélanges explosibles	Non applicable.
Gaz inflammables	Non applicable.
Aérosols	Non applicable.
Gaz comburants	Non applicable.
Gaz sous pression	Non applicable.
Liquides inflammables	Non applicable.
Matières solides inflammables	Non applicable.
Substances et mélanges autoréactifs	Non applicable.
Liquides pyrophoriques	Non applicable.
Matières solides pyrophoriques	Non applicable.
Matières et mélanges auto-échauffants	Non applicable.
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	Non applicable.
Liquides comburants	Non applicable.

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.08.2022

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2022

**Nom du produit:** EAU DE JAVEL NATURE

<b>Matières solides comburantes</b>	Non applicable.
<b>Peroxydes organiques</b>	Non applicable.
<b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	Non applicable.
<b>Explosibles désensibilisés</b>	Non applicable.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité** Réagit avec les acides, les oxydants, les réducteurs.**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:** Sensible à la température**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Avec les acides : au contact d'un acide dégage un gaz toxique (chlore).

Avec certains oxydants, tels que l'acide trichlorocyanurique et ses sels sous forme solide.

Avec des produits réducteurs : ammoniacque et dérivés azotés.

**10.4 Conditions à éviter** Eviter les températures élevées.**10.5 Matières incompatibles:**

Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

La plupart des métaux, les acides, les oxydants et les réducteurs.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Chlore

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****7681-52-9 hypochlorite de sodium, solution**

Oral	LD50	>1.100 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>20.000 mg/kg (lapin)

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque de graves lésions des yeux.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Indications toxicologiques complémentaires:****Toxicité par administration répétée****7681-52-9 hypochlorite de sodium, solution**

Oral	NOAEL (teratogenicity)	5,7 mg/kg bw/day (rat)
------	------------------------	------------------------

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.08.2022

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2022

**Nom du produit:** EAU DE JAVEL NATURE

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique:

#### 7681-52-9 hypochlorite de sodium, solution

LC50/96h	0,06 mg/L (Fish)
EC50	>3 mg/L (Activated Sludge)
EC50/48h	0,141 mg/L (Daphnia Magna)
NOEC/15d	0,007 mg/L (Invertebrate)
NOEC	0,0021 mg/L (Algae)
	0,04 mg/L (Fish)
NOEC/28d	0,04 mg/L (Fish)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Non persistant. Subsiste peu de temps dans l'environnement.

Les produits de dégradation sont essentiellement du chlorure de sodium et de l'oxygène.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

### 12.7 Autres effets néfastes

**Remarque:** Toxique chez les poissons.

#### Autres indications écologiques

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation des valeurs de pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques.

#### Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandation:

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Diluer avec de l'eau. Neutraliser l'eau contaminée avec une solution de thiosulfate de sodium. Récupérer les eaux usées pour un traitement ultérieur.

Ne pas déverser directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou dans les égouts. En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitements des eaux collectives.

#### Emballages non nettoyés:

##### Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

Nettoyer le récipient avec de l'eau. Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Récupérer les eaux usées pour un traitement ultérieur.

**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.08.2022

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2022

**Nom du produit:** EAU DE JAVEL NATURE

Ne pas déverser directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou dans les égouts. En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitement des eaux collectives.

**Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR, IMDG, IATA UN3082

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

ADR 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (HYPOCHLORITE EN SOLUTION)

IMDG ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (HYPOCHLORITE SOLUTION), MARINE POLLUTANT

IATA ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (HYPOCHLORITE SOLUTION)

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR, IMDG, IATA



Classe 9 Matières et objets dangereux divers.  
Étiquette 9

**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA III

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Matières et objets dangereux divers.

Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler): 90

No EMS: F-A,S-F

Segregation groups (SGG8) Hypochlorites

Stowage Category A

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR

Quantités exceptées (EQ) Code: E1  
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml  
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

Code de restriction en tunnels (-)

IMDG

Limited quantities (LQ) 5L

Excepted quantities (EQ) Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml



**Fiche de données de sécurité**

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.08.2022

Numéro de version 1

Révision: 28.07.2022

**Nom du produit:** EAU DE JAVEL NATURE**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des ingrédients n'est répertorié.**Catégorie SEVESO E2** Danger pour l'environnement aquatique**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 200 t**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3**Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

**RÈGLEMENT (UE) 2019/1148****Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

**Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

**Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

**Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Phrases importantes**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

**Date de la version précédente:** 20.04.2021**Acronymes et abréviations:**

WEL: Workplace Exposure Limits

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2